INNOBAP

Un réseau régional de plateformes d'échanges pour améliorer l'identification des besoins des agriculteurs et la diffusion de nouvelles variétés de bananier et plantain

Soutenu par le CARBAP, le projet INNOBAP vise alors à renforcer l'intégration du centre dans le tissu agricole et économique de la sous-région, en créant un réseau de plates-formes favorisant les interactions entre le Centre, les institutions nationales de recherche et tous les utilisateurs, producteurs et transformateurs. Ces plates-formes seront des points de rencontre pour l'évaluation des variétés présélectionnées par la recherche pour leur potentiel d'adaptation

locale, mais aussi, en retour pour l'ajustement des objectifs de sélection du CARBAP.

Jacques LANÇON et Henri HOCDE (Cirad) Kodio TOMEKPE, Achille BIKOÏ, Cyrille EFANDEN et Bertrand NDEMBA (CARBAP) Mathieu LAMA (IRAG), Bernardin LOKOSSOU (INRAB), Clotilde ABESSOLO (CENAREST)

Introduction

Les partenaires (Bénin, Cameroun, France, Gabon, Guinée)

- 6 institutions de recherche (Cirad, CARBAP, INRAB, CENAREST, IRAG)
- 4 organismes de développement (PNVRA, IGAD, CRA GF, CRA GM)
- 3 Ong (Germe, Saild, Gatsby)
- 8 Organisations de producteurs (UPS, Fugim, Nso-Ngon, Alliance Chrétienne, Coop-Bac, UPFGM, UPP)
- 3 Organisations de pépiniéristes (UPS, PAPES, Fabik)
- Transformateurs et commerçants (prévus)









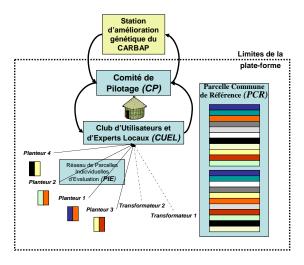
Matériel génétique

Les variétés de plantain proposées à l'évaluation font partie de six groupes :

- Type French
- Type Bâtard
- Type Faux Corne
- Type Vrai Corne
- •Bananes à cuire
- Hybrides

La plateforme, dispositif de base

Chaque plate-forme comprend une parcelle de référence, un réseau d'une vingtaine d'agriculteurs expérimentant chacun quelques variétés parmi toutes.



Chaque pays participant (Bénin, Cameroun, Gabon, Guinée) crée deux plates-formes spécialisées, une en milieu rural et l'autre en milieu périurbain. Ces plates-formes sont conçues et gérées dans l'esprit de la sélection décentralisée et de la sélection participative en partenariat. Elle associe un dispositif de terrain qui permet de tester le matériel génétique et un dispositif de concertation qui vise à formaliser le partenariat entre tous les acteurs. Elle est définie par rapport à des contraintes de production de nature environnementale,

agronomique ou socioéconomique et par

rapport à des contraintes d'utilisation liées à l'autoconsommation, au transport, à la transformation ou à la commercialisation des produits de la culture. A plusieurs moments du cycle du bananier, ces agriculteurs « expérimentateurs » seront réunis devant la parcelle de référence pour une évaluation commune.







Effets attendus

- •Appropriation par les bénéficiaires d'un matériel génétique nouveau, diversifié, rustique et adapté aux itinéraires et aux usages locaux
- •Adoption à plus grande échelle du matériel génétique validé par les planteurs de la sous-région
- •Renforcement de l'efficacité du programme d'amélioration génétique du CARBAP et de son adéquation avec les demandes locales et régionales
- •Développement d'un réseau d'experts formés à la recherche participative en partenariat et au modèle « plate forme ».